



GRUPE DE TRAVAIL Compte rendu des élus du personnel

*Mouvement phase complémentaire
Ineat/Exeat
Hors Classe 2017
Dossiers financiers et administratif*

MOUVEMENT PHASE COMPLEMENTAIRE

Le SNUDI FO 13 est intervenu suite au **gel de nouveaux postes** dans la liste du mouvement pour les « offrir » à des stagiaires issus de la liste complémentaire, afin de faire face à la demande ministérielle du dédoublement des classes de CP en REP+ à la rentrée prochaine.

Nous avons contesté le changement de règles durant les opérations du mouvement, lésant un certain nombre de collègues. Ces derniers ont fait des vœux sur ces postes !

Pour les collègues bénéficiant d'une « priorité de retour » sur ces postes « gelés » en Education prioritaire, le SNUDI FO 13 a demandé la révision des affectations, d'autant que certains étaient alors victime du vœu de zone.

Une solution a été trouvée pour chacun des collègues concernés, notamment en leur permettant de rester sur le 50% du stagiaire nommé et dans l'attente d'un autre 50% qui se libèrerait au 3^{ème} mouvement.

Concernant le **vœu de zone obligatoire**, que nous contestons chaque année, il a encore fait de nombreuses « victimes ».

L'Administration a accepté de revoir les situations pour des barèmes supérieurs à 18.

Le SNUDI FO 13 a présenté d'autres demandes (inférieures à un barème de 18) qui, pour certaines, ont été acceptées par le Secrétaire général.

Les collègues concernés verront leurs affectations révisées lors de la phase manuelle qui débute ce vendredi 23 juin, directement dans leur lprof, partie « affectations »

Un 3^{ème} (et dernier) projet sera donc soumis à la validation de la CAPD du 4 juillet
Voir les résultats [par noms](#) [par communes](#)

Si vous n'avez rien obtenu :

La 3^{ème} et dernière phase du mouvement débute aujourd'hui. 342 collègues seront nommés par le service du mouvement sur des postes vacants, dans la zone géographique indiquée par le vœu de zone choisi dans la liste des vœux du 2nd mouvement.

Les résultats seront visibles au fur et à mesure, dans votre lprof, partie « affectations »

En cas de problème, contactez le syndicat !

Si vous travaillez à temps partiel :

Si vous avez obtenu un poste fractionné et que vous bénéficierez d'un temps partiel à la rentrée prochaine, vous pouvez contacter le service du mouvement : ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr en leur indiquant quelle(s) fraction(s) vous souhaitez abandonner.

Ces nouveaux « morceaux » seront alors offerts à la phase manuelle du mouvement.

Rappel : Si vous êtes à 50%, l'administration préférera vous affecter en priorité sur 2x25% plutôt que sur le morceau à 50%.

Envoyez le double de votre demande au SNUDI FO 13 qui suivra votre demande !

INEAT/EXEAT

Le Secrétaire général a confirmé que le département sera en situation déficitaire à la rentrée 2017, notamment pour faire face au besoin immédiat de 165 ETP (équivalent temps plein) afin de répondre à la demande gouvernementale de dédoublement des CP en REP+.

Le premier levier utilisé par l'Administration est celui de limiter de manière drastique les demandes de départ des Bouches du Rhône et à l'inverse, d'enregistrer toutes les demandes d'ineat sans compensation.

Commentaire FO : *la restriction des exeat est donc une des conséquences directes du dédoublement des CP dans notre département. Qu'en sera-t-il les années suivantes avec l'extension sur l'ensemble des CP et CE1 en REP et REP+ ?*

Ainsi, seuls 16 exeat ont été accordés à ce jour :

- 1 priorité médicale
- 2 priorités sociales
- 13 rapprochement de conjoints (militaire, police, gendarmerie).

Les autres demandes ne seront étudiées qu'au cas par cas, en fonction des entrées dans notre département et de la marge que décidera le DASEN des Bouches du Rhône.

Le SNUDI FO 13 défendra auprès de la DSDEN 13 tous les dossiers en sa possession. **Une priorité sera cependant accordée à nos syndiqués.**

HORS CLASSE

Un nouveau fichier sera adressé aux organisations syndicales la semaine prochaine, avec une actualisation des départs en retraite et des notes.

Le SNUDI FO 13 sera particulièrement vigilant sur le nombre de promotions possibles, en fonction du taux national des 5,5% annoncés.

Il n'est pas concevable que, comme l'an passé, notre département soit lésé par rapport à d'autres départements de notre académie !

Les promotions HC seront étudiées lors de la CAPD du 4 juillet.

Si cela n'est pas encore fait, vous pouvez nous transmettre votre fiche de suivi → [ICI](#)

DOSSIERS FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

➤ Indemnités REP/REP+ pour brigade circo en Education prioritaire

Le rattrapage financier depuis sept 2015 sera bien versé sur la paie du mois de juin.

A partir de la rentrée 2017, le versement de l'indemnité se fera automatiquement **en totalité**. Un rattrapage du trop perçu sera opéré régulièrement pour les jours où les collègues ne sont pas allés remplacer en Education prioritaire.

➤ Indemnités ISSR Brigades bleues de Marseille

Contrairement à ce qui a été annoncé en CAPD au mois de décembre, le versement de l'ISSR depuis le 1^{er} septembre 2016 **ne sera pas versé sur la paie du mois de juin !**

L'administration semble avancer des problèmes « techniques ».

Nous allons réintervenir auprès du nouveau DASEN pour que la promesse notifiée dans le compte rendu de la CAPD (document officiel de l'Administration) soit bien honorée dans les plus brefs délais.

***Vous avez besoin du syndicat ?
Le syndicat a aussi besoin de vous !
Rejoignez-nous ! Syndiquez-vous au SNUDI FO !***

**Le syndicat indépendant de tout gouvernement !
Carte 2017 avec Tarif spécial « fin d'année scolaire » → [>ICI<](#)**